

Landesbibliothek Oldenburg

Digitalisierung von Drucken

**L' Espion Chinois: Ou, L'Envoye Secret De la Cour de
Pekin, Pour examiner l'Etat présent de l'Europe**

Traduit du Chinois

Goudar, Ange

A Cologne, 1764

Lettre XXXV. Le Même, au Même, à Pékin.

urn:nbn:de:gbv:45:1-9423

Une conversation, qui seroit comme un dictionnaire, formeroit un entretien ridicule : or on ne doit jamais lire différemment de ce qu'on parle.

L E T T R E XXXV.

Le Même, au Même, à Pékin.

De Paris.

ON voit des gouvernemens en Europe bien plaisans ; car ils sont fondés sur un bon plaisir. Il n'y a point d'apel dansces états à un, *je le veux, je l'ordonne, ou tel est notre bon plaisir.* Quand ces mots sont prononcés une fois, tout est consommé.

S'agit-il de la ruine de l'état? fut-il question de la perte entière de la monarchie, ou de la destruction totale de la nation, il faut que la sentence ait son plein effet.

On dit pour raison que les mots ont été imaginés pour éviter les longueurs ordinaires des délibérations. Il est vrai qu'on a bien plutôt fait de dire, *je le veux,* que d'assembler un conseil d'hommes sages pour savoir si l'on doit vouloir.

Ces paroles une fois lâchées tiennent lieu de tout : quoi qu'elles n'aient rien de

de satisfaisant, il faut qu'elles satisfassent tout le monde.

Le Roi s'engage-t-il dans une guerre contraire aux intérêts de la nation ; y perd-il 5 ou 6 cens-mille citoïens à propos de rien ? Cette guerre absorbe-t-elle toutes les richesses de l'état, & cause-t-elle un désordre affreux dans les finances ? Le peuple en souffre-t-il des maux incroyables ? Si on lui demande compte de cette conduite contraire au droit des gens de la nation, voici sa réponse, *tel est notre bon plaisir.*

Si on met à la tête des armées des généraux qui n'entendent rien à la guerre, qui livrent des batailles, quand il faudroit faire des sièges, qui se perdent en marches & contremarches, au lieu d'aller droit à l'ennemi, qui désolent tout par leurs brouilleries particulieres ; si l'on disgracie des ministres habiles pour en mettre d'autres à leur place, gauches & maladroits, & qui n'ont d'autre mérite que celui de plaire à une femme, c'est un effet qui résulte encore ici de *ce bon plaisir.*

Si les premieres charges de la monarchie sont remplies par des hommes sans capacité, si tous les postes & les emplois se vendent, que ce ne soit ni aux services

ni

ni aux talens qu'on les donne, mais à l'argent seulement, cela est ainsi, parceque c'est *son bon plaisir*.

Je ne connois point de gouvernement sur la terre plus malheureux, que celui qui est fondé sur le plaisir d'un mortel qui cause la douleur de tous les autres.

Il y a dans l'état dont je parle un écrit en caractère gotique dans tous les tribunaux, & qu'on conserve dans chaque cour de justice. Il a pour titre, Constitution politique & civile de la monarchie. Je l'ai lu d'un bout à l'autre; je le trouve par tout contradictoire avec l'administration présente. Le Roi ignore qu'il existe. Je ne crois pas qu'aucun de ses sujets lui en ait parlé une fois en sa vie. On voit dans cette nation un corps qui représente, qu'on nomme parlement, & qui a été institué, dit on, pour deffendre les droits du peuple. Son affaire est d'empêcher que les citoyens ne soient foulés, & que le pouvoir despotique du Prince ne prenne le dessus sur eux; mais s'il veut s'aviser de faire des remontrances, on le casse, ou on l'exile, & il ne lui est permis de retourner qu'à condition qu'il fera ce qu'on voudra. On dit que ce corps a dans ses mains le dépôt des loix; mais cela ne peut pas

pas être, car on ne fauroit garder ce qui n'existe pas. Les loix de cette monarchie (quoiqu'en dise sa constitution) sont dans la tête du Prince, & le parlement n'est pas le maître de sa tête. Une preuve convaincante qu'elles sont en lui, c'est qu'il peut de son autorité & pleine puissance abroger toutes les anciennes, & en substituer d'autres à leur place, conformes à *son bon plaisir*, sans qu'aucun corps puisse s'y opposer.

Les politiques Européens qui, à ce que je soupçonne, parlent toujours de ce qu'ils n'entendent pas, veulent donner un ordre à ce pouvoir arbitraire ; ils disent que les pouvoirs intermédiaires subordonnés & dépendans constituent la nature de ce gouvernement ; mais, quand on fait cela on fait seulement que le gouvernement dont il est ici question est despotique, puisque ces pouvoirs intermédiaires dépendans dépendent si bien de sa volonté, qu'il peut en disposer comme il lui plait. Ils ajoutent que cet état est gouverné par des loix fondamentales : mais ceci n'est pas ; car pour que ces loix fussent fondamentales, il faudroit qu'elles fussent invariables, & elles ne le sont point. Ces loix, ajoute-t-on, supposent
des

des canaux moïens, par où coule la puissance monarchique. Il ne sauroit y avoir des canaux fixes dans un état, où la puissance du Prince passe où il veut, & son despotisme par l'endroit qu'il lui plait.

Point de noblesse, continuent ces politiques, point de monarque. En France il y a un monarque, & il n'ya point de noblesse; je veux dire un corps de nobles qui balancent l'autorité du Prince. Le Roi est le maître des biens & de la vie de ses sujets: il peut donner la mort au dernier de l'état, comme au premier. Aucun corps politique & civil ne sauroit résister à sa puissance, parcequ'il a en main la force de l'état, c'est-à-dire, la milice dont il dispose: & s'il n'en dispose pas toujours au préjudice de ses peuples, c'est qu'il ne convient pas toujours à ses intérêts d'user de toute sa puissance.

Peut-être que dans leur première origine les choses étoient comme les politiques les représentent, mais elles ont dégénéré; maintenant la volonté du Prince fait pancher la balance du côté qu'il veut; & s'il trouve quelque part de la résistance, il acheve de tout abîmer. Les grands corps, comme ceux des parlements & de
. la

la noblesse, ont perdu leurs prérogatives. Il falloit s'opposer par gradation aux progrès du despotisme, suivre les Rois pas à pas ; surtout empêcher qu'ils n'eussent des armées à leur disposition : car quand on a la force en main, on est toujours tenté d'en abuser.

C'est aujourd'hui une question en politique de savoir par où la corruption a commencé ; si ce sont les souverains qui ont corrompu leurs sujets, ou si les sujets leur ont fourni eux-mêmes les moïens de les corrompre. Mais de quelque maniere que soit venue la corruption, il est certain qu'elle existe, & avec elle le pouvoir absolu.

Il n'y a pas aujourd'hui une demi-nuance de différence de ce gouvernement à celui de Constantinople. Le Roi de ce peuple & un Sultan des Turcs sont deux Princes égaux en autorité & en despotisme. Le Monarque François qui occupoit le trône de cette monarchie avant celui qui y régne aujourd'hui, disoit que de tous les gouvernemens du monde celui du Grand Turc lui plaisoit d'avantage. Il louoit ce qu'il aimoit.

L E T.

L E T T R E XXXV.

Le Même, au Mandarin Cotaoyu-se, à Pékin.

De Paris.

JE vis l'autre jour dans une assemblée un cavalier bien content de lui-même. Ce n'étoit pas sans raison : car il est couru des femmes & est l'adonis des belles. Il est vrai qu'il a toutes les qualités distinctives pour plaire au beau sexe ; car sans compter qu'il sourit joliment, qu'il a les dents belles & qu'il chante quelques couplets, il a un assortiment tout fait de contes légers & agréables pour amuser les femmes.

Il est si aimable par lui-même, indépendamment de ses autres talens, qu'il peut parler quatre-heures de suite, sans qu'on puisse le décéler d'être son plagiaire. Il a d'ailleurs les vertus caractéristiques, qui servent à attirer sur un homme l'attention des dames ; car c'est un fat & un impertinent.

Je ne fais pourquoi les hommes ici qui sont rebutés des femmes en sont si humiliés :